



**PROCES-VERBAL DE BUREAU
DU SAMEDI 1^{er} OCTOBRE 2016**

| | | |
|-------------------------------|------|---|
| <u>Présents</u> : | Mmes | GRUSZCZYNSKI D., LEFEBVRE A., RANDOUR S., VERVAECK V., |
| | MM. | BOUCHENDHOMME M., CATTELLE A., DESRUMAUX J.-L., HOCHARD D., MARTINACHE J.-J., NYS P., PELLETIER J., RACHEM A., RANDOUR JM., SOETAERT M., STAELENS J., |
| <u>Excusés</u> : | MM. | DIAZ J-PH., DOUTEMENT B., PITTAVINO JM., |
| | Mmes | BILOT D., DEMEULEMESTER M-J., LEIGNEL M. , |
| <u>Invités</u> : | MM. | KINDT S., LERICHE L., |
| <u>Invité excusé</u> : | M. | LOQUET L., |

Début de réunion : 10h

1. Présidence

M. CATTELLE souhaite la bienvenue à M. Sébastien KINDT, le nouveau président du district Douaisis qui prend la succession de M. Jean-Claude COQUIDE.

Le bureau du DOUAISIS est presque totalement renouvelé à l'exception de M. Jean-Marie RANDOUR qui est le « rescapé » de l'ancienne équipe.

Le district était en « perte de licenciés », le Comité espère une inversion de cette tendance.

M. CATTELLE sera présent au siège pour accueillir le président fédéral le 8 octobre. Ce dernier réunit les clubs qui évoluent en Championnat Fédéral et Pré Nationale pour présenter la Charte d'Engagement que ces clubs devront désormais signer

Le 15 octobre aura lieu l'Assemblée Générale Fédérale à Dijon. C'est une AG électorale. Les représentants du CD59 sont Mme GRUSZCZYNSKI et MM CATTELLE et DESRUMAUX.

M. CATTELLE demande aux clubs et aux districts de l'excuser car il n'a pas pu assister comme il l'avait prévu à 3 Réunions Générales des Clubs à cause d'une chute de vélo qui l'avait laissé mal en point.

2. Commissions

COMMISSION BASKET FEMININ : Mme. GRUSZCZYNSKI

En l'absence de Mme Dominique BILOT, qui reçoit ce jour le trophée « femmes sur tous les terrains » à Paris au cours de l'OPEN FEMININ, Mme GRUSZCZYNSKI relate les points importants de la réunion qui a eu lieu le 20/09/2016 :

- AMENE UNE COPINE qui sera reconduit
- ALL STAR GAME qui aura lieu le 5 juin (lundi de pentecôte) → un appel à candidatures sera fait
- Action ARBITRES FEMININS

- Mixité
- Nouveaux projets...

M. Bernard SMAGUE représente le District TERRIEN au sein de la Commission. Il serait judicieux que chaque district ait son référent en Basket Féminin.

COMMISSION DISCIPLINE :

M. MARTINACHE

Pour les Fautes Techniques, il a été décidé que les Pénalités Sportives augmenteraient mais que les Pénalités Financières diminueraient.

Le séminaire du 13 novembre permettra d'harmoniser les sanctions pour les 260 clubs de la ligue en accord avec le cd62.

COMMISSION DES OFFICIELS :

ARBITRES :

Le recyclage a eu lieu dans les districts mais certains districts ont peu d'arbitres recyclés comme le Valenciennois.

Un « rattrapage » est prévu :

- TERRIEN : 2 octobre
- DOUAISIS – MARITIME – VALENCIENNOIS : 16 octobre
- CAMBRESIS : 23 octobre

RAPPELS :

- un arbitre non recyclé ne peut être désigné.
- Un arbitre ayant échoué aux tests physiques n'est pas recyclé.

Le projet de formation de la CDO a été officialisé et les dates arrêtées pour la saison.

Les arbitres ayant suivi le stage de GRAVELINES seront observés.

Formation des nouveaux arbitres :

- Inscription avant le 30 septembre auprès des districts.
- Formation FCO : elle débute en octobre et termine en fin décembre : il y aura 8 séances terrain et 2 séances Feuille de marque et e-marque. Les arbitres concernés doivent avoir 14 ans au 1er janvier de la saison en cours.
- Observations : de janvier à avril 2017
- Stage de validation à GRAVELINES (2 ou 3 sessions entre janvier et avril 2017).
- Inscription : ffbb.sporteef.com

REMARQUES :

- Lorsqu'un arbitre a vu sa formation e-learning validée, il peut assister à l'un des stages de GRAVELINES.
- Un arbitre qui a débuté sa FCO peut arbitrer à partir de janvier (voire avant) s'il en a les compétences.
- Si un arbitre échoue au stage de GRAVELINES, il est dans l'obligation de revenir faire ce stage.

Les arbitres des CTC doivent être connus avant le 20 novembre et leur formation doit être terminée fin mars. Ce sont des arbitres-clubs et non des arbitres départementaux. S'ils veulent le devenir, ils doivent faire une formation départementale (voir ci-dessus).

INDEMNITES :

- Les déplacements des arbitres sont indemnisés au tarif de 0,36€/km, tarif FFBB.
- Le barème départemental des indemnités, en vigueur conformément aux directives de la FFBB, est de 26€ pour un match de SENIORS et U20, 20€ pour un match de JEUNES (y compris Cadets).

Le règlement des arbitres par le CDNBB a bien débuté avec la 1ère journée sportive. Un échancier a été mis en place. Les arbitres seront réglés aux environs du 15 de chaque mois.

Il incombe aux vérificateurs de feuilles de marque d'être rigoureux et de contrôler le nom de l'arbitre qui a officié. Ce dernier doit être saisi sur FBI.

Les seuls cas où l'arbitre ne sera pas indemnisé par le CDNBB, mais par les équipes en présence, sont :

- Les U20 (rencontres interdépartementales et régionales)
- Quand la personne qui a officié n'a pas la qualité d'officiel.

QUESTION DE MME BILOT : « pourquoi les arbitres doivent-ils voir un médecin agréé pour leur CM alors que les joueurs pourront avoir un CM valable 3 ans par leur médecin de famille ? »

REPOSE :

- Les arbitres sont sous la responsabilité de la FFBB qui les envoie pour officier sur une rencontre.
- Les joueurs sont sous la responsabilité des clubs.

OTM :

Un courrier sera envoyé aux clubs pour annoncer 2 sessions de formations : feuille de marque ou e-marque.

ATTENTION :

- Sur l'e-marque, il y a 12 lignes par équipe mais en département, il ne faut en remplir que 10 !

Les arbitres en formation auront les 2 formations : feuille et e-marque.

Les clubs recevront un courrier de rappel :

- Comment être OTM-CLUB ?

Ils auront aussi l'explication de :

- Comment créer un OTM-CLUB sur FBI ?

L'envoi de l'e-marque se fait instantanément mais n'apparaît sur FBI qu'après un délai de 2 heures.

Mme Aurore LEFEBVRE fera une formation OTM à HAUBOURDIN.

QUALIFICATIONS :

M. BOUCHENDHOMME

M. BOUCHENDHOMME annonce 20568 licenciés, soit une augmentation de 583 licenciés par rapport à la saison dernière à la même date.

Il y a 1460 mutations et 43 Licences T.

RAPPEL : tout dossier à adresser à la Commission QUALIFICATIONS doit être envoyé à cette adresse unique : qualif@nordbasket.com

M BOUCHENDHOMME demande de ne pas oublier de préciser le nom du club ou son numéro pour que le traitement du dossier se fasse dans de bonnes conditions !

RAPPEL : 2 commissions sont des commissions « autonomes », indépendamment de validation par le Bureau ou le Comité Directeur : la Commission de DISCIPLINE et la Commission QUALIFICATIONS.

Cependant, M. BOUCHENDHOMME demande l'avis du bureau sur 2 dossiers particuliers :

- une joueuse benjamine REGION qui n'a pas encore joué avec son équipe veut changer de club mais le club refuse la lettre de sortie → demande accordée
- un joueur SENIOR, qui a perdu son emploi, a muté et a une licence JC2 donc ne peut pas jouer en REGION, demande une modification en JC1 → demande refusée

M. BOUCHENDHOMME relate un fait qui s'est déroulé au secrétariat : une employée du CDNBB a été « prise à partie » verbalement par un club.

Si un problème se présente, le club est prié d'adresser toute réclamation aux élus. C'est un problème de gestion du personnel qui doit être traité par le CDNBB.

COMMISSION RECOMPENSES :

MM. DOUTEMENT (excusé) – RANDOUR

Les 2 nouveaux élus vont s'organiser.

Une liste de licenciés promouvables sera envoyée aux districts et aux clubs en fin novembre avec réponses souhaitées pour fin décembre.

Les propositions de récipiendaires sont attendues par le CDNBB pour mi-février.

M. DOUTEMENT s'occupera plus particulièrement des médailles JEUNESSE ET SPORTS.

COMMISSION SALLES ET TERRAINS : M. RANDOUR

M. CABALLO (FFBB) a proposé une réunion de formation pour les membres de la Commission en même temps que leurs homologues du cd62 et de la Ligue et pourquoi pas des autres Comités Départementaux des HAUTS DE France. Cette réunion pourra peut-être se faire lors du séminaire du 13 novembre.

COMMISSION SPORTIVE JEUNES :

MMES. DEMEULEMESTER (excusée) – VERVAECK
M. PITTAVINO (excusé)

Il y a eu beaucoup de problèmes pour la constitution des poules **POUSSINES** et **BENJAMINES**. Il faut se poser la question de l'intérêt d'engager des équipes dans ces catégories en phase 1 pour les saisons prochaines.

RAPPEL DES TEMPS DE JEU EN DEPARTEMENT et en DISTRICTS :

- U17 : 2 X 20 minutes
- U15 : 2 X 16 minutes
- U13 : 4 X 7 minutes
- U11 : 4 X 6 minutes
- U9 : challenge aménagé et organisé par les districts donc décisions qui dépendent des instances locales.

COMMISSION SPORTIVE SENIORS :

MM. SOETAERT – PELLETIER

La Commission **SPORTIVE SENIORS** travaille sur une refonte des Championnats et proposera un nouveau projet lors du prochain Comité Directeur (janvier).

Les règlements particuliers de la phase régulière des **SENIORS** sont parus sur le site. Les règlements des phases finales pour les **SENIORS** sont en cours d'élaboration.

CALENDRIERS :

- Il y a eu beaucoup de Forfaits Généraux avant le début de la saison en **JEUNES** comme en **SENIORS**.
- Beaucoup de dérogations ont été accordées pour cause de doublons...
- Les listes des brûlés sont en cours de saisie et de contrôle. La Pénalité Financière de 75€ pour liste manquante sera appliquée.
- Le PV sera envoyé dans un délai maximum de 15 jours après la journée sportive.

RAPPELS :

- en département, en **SENIORS**, une équipe peut avoir au maximum 3 Mutés.
- Une nouvelle équipe en **D3** peut avoir 4 Mutés.

GESTION DU SIEGE :

M. NYS

Le siège a été équipé de nouvelles horloges murales.

RAS sur l'état mensuel du compte commun hormis le règlement des impôts fonciers pour le Siège.

COMMISSION REGLEMENTS :

M. BOUCHENDHOMME

Une réunion a déjà eu lieu avec **MMES DEMEULEMESTER** et **BILOT** et **M. STAELENS**. Elle a permis de comparer les règlements du **CDNBB** avec les règlements d'autres gros comités.

Une prochaine réunion est prévue en novembre.

COMMISSION TECHNIQUE :

M. STAELENS

La saison débute et les regroupements ont repris : le travail des sélectionné(e)s a commencé.

Les dates des regroupements et les échéances ont été fixées.

VICE-PRESIDENT(E)S :

Mme **GRUSZCZYNSKI**
MM. **BOUCHENDHOMME – MARTINACHE**

Mme **GRUSZCZYNSKI** a remplacé **M. CATTELLE** à **Flers-en-Escrebieux** lors de la **RGC** du district.

Rien d'autre de particulier à signaler.

MEMBRES :

RAS

DISTRICTS :

CAMBRESIS :

C'est Mme Nadina DE FREITAS qui gère la Commission Sportive du District.

La RGC de fin de saison aura lieu à WALLINCOURT et celle du début de saison prochaine à SAULZOIR.

DOUAISIS :

La réunion Technique a eu lieu mardi et mercredi, les dates ont été envoyées aux clubs.

M. KINDT se penche sur les problèmes du pôle féminin et cherche un référent.

Il remercie également M. Jean-Marie RANDOUR, qui continue son travail dans le district au niveau des arbitres. Il a été un appui important pour la mise en place de la nouvelle équipe.

Les RGC du DOUAISIS auront lieu pour la fin de saison le LUNDI 29 MAI À 19H, pour le début de saison prochaine le 11 SEPTEMBRE 2017 À 19H.

MARITIME : Mme Aurore LEFEBVRE, qui représente M. Laurent LOQUET, annonce que :

- la RGC de fin de saison aura lieu le vendredi 2 juin à TETEGHEM.

- la finale des coupes se fera les 4 et 5 juin 2017 à Tétéghem.

- la réunion de rentrée de la saison 2017/2018 est prévue le 08/09/17 à Tétéghem.

TERRIEN : M. HOCHARD annonce que la RGC du district aura lieu le 19 mai.

VALENCIENNOIS : La RGC aura lieu le 29 mai.

SECRETARIAT :

Mme GRUSZCZYNSKI annonce que des paniers BABYBASKET sont à vendre au prix coûtant : 100€. Ce sont les mêmes que ceux qui ont été offerts aux clubs présents à l'AG de WILLEMS.

Les clubs intéressés sont priés de contacter le secrétariat qui les mettra à leur disposition.

TRESORERIE :

M. DESRUMAUX fait le point sur la trésorerie.

Le règlement des arbitres par le CDNBB a bien débuté avec la 1ère journée sportive. Un échéancier a été mis en place. Les arbitres seront réglés aux environs du 15 de chaque mois.

Il incombe aux vérificateurs de feuilles de marque d'être rigoureux et de contrôler le nom de l'arbitre qui a officié. **Ce dernier doit impérativement être saisi sur FBI.**

Une étude pour le fonctionnement des observations des arbitres sera faite par M. RACHEM. Ce sera un montant fixe.

Fin de réunion : 12h30

La Secrétaire Générale
Dorienne GRUSZCZYNSKI

Le Président du CDNBB
Alain CATTELLE